

# PRÊT DE MATÉRIEL POUR UNE MANIFESTATION

Pays de Gex agglo et le SIVALOR proposent aux organisateurs d'événements publics (communes, associations) divers matériels pour aider à limiter la production de déchets et favoriser le tri lors des manifestations. Les structures sont invitées à contacter les services le plus tôt possible afin que leur demande puisse être étudiée en amont de l'événement.

## Matériel mis à disposition par Pays de Gex agglo\*



Bacs pour emballages  
recyclables  
240 ou 770 litres



Bacs pour déchets  
non recyclables  
Facturé(s) à la levée  
770 litres



Seau à  
biodéchets  
7 litres

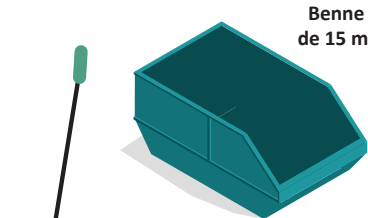


Gobelets  
réutilisables  
25 cl



Stand  
d'information avec  
ou sans animateur

Réservé aux opérations de  
nettoyage de printemps :



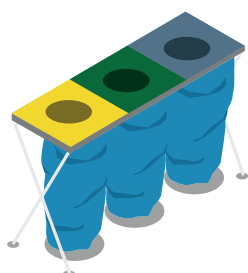
Pinces de  
ramassage des déchets

Récupération du matériel à Pays de Gex agglo – 426 ch. des meuniers – Prévessin-Moëns  
Les modalités de collecte des bacs sont précisées une fois la demande validée

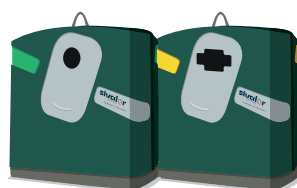
Demande à transmettre **au plus tard 3 semaines avant l'événement** :  
04 50 99 12 01 | [animations.dechets@paysdegexagglo.fr](mailto:animations.dechets@paysdegexagglo.fr)  
**formulaire en ligne** : [demarchesdechets.paysdegex.fr/manifestations](http://demarchesdechets.paysdegex.fr/manifestations)



## Matériel mis à disposition par le SIVALOR\*



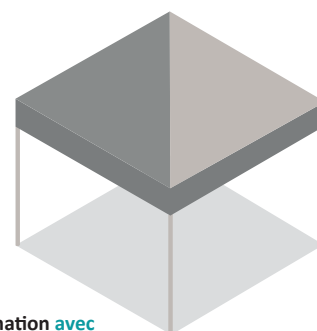
Supports avec couvercles  
en plastique



Conteneurs de tri aériens  
2m<sup>3</sup> ou 4 m<sup>3</sup> avec trappe



Seau à biodéchets  
11 litres



Stand d'information avec  
ou sans animateur

Récupération du matériel au SIVALOR – 11 impasse du marais sud – Crozet  
Seuls les conteneurs aériens sont collectés par le SIVALOR. Pour les autres équipements, prévoir d'évacuer les déchets selon les modes de collecte mis en place localement.

Demande à transmettre **au moins 1 mois avant l'événement**  
Établissement d'une convention de prêt :  
06 08 27 27 36 | [j.cahour@sivalor.org](mailto:j.cahour@sivalor.org)

